

Le Guide des jobs

en Hauts-de-France

Toutes les infos
pour décrocher ton job
d'été, d'hiver ou étudiant.

Trouver un job vous apparaît très difficile et vous êtes nombreux à vouloir un travail saisonnier ou étudiant pour une rémunération complémentaire. Le réseau régional Information Jeunesse propose de vous aider ! Il vous accompagne dans votre recherche de jobs et vous propose des services très concrets.

Des événements dédiés à l'emploi tels que des jobs dating, des rencontres ainsi que des forums sont organisés au cours de l'année par l'ensemble du réseau Information Jeunesse en Hauts-de-France.

Pour rester informé et avoir la possibilité de participer à ces événements, rendez-vous sur notre site internet et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Le guide des jobs en Hauts-de-France paraît chaque année. Il est à votre disposition gratuitement. Il vous donne des conseils, des astuces, des informations pratiques, des pistes, des références de secteurs professionnels qui recrutent, des adresses régionales, des sites internet pour trouver votre job et des informations en droit du travail.

Utilisez ce guide dans toutes vos recherches. Il vous donnera des réponses adaptées à vos questions et vous aidera à organiser votre démarche.

Bonne chance dans votre recherche !

L'Équipe du CRIJ Hauts-de-France

Sommaire

MON JOB ET MES DROITS	4
À quel âge peut-on travailler ?	4
Salaire et fiche de paie	4
Ce que dit la loi	5
Le contrat de travail	6
Zoom Avant 18 ans : des jobs accessibles	7
Un job en auto-entrepreneuriat	8
Étudiant et salarié	9
Faire valoir ses droits	9
Travail non déclaré	10
ORGANISER SA RECHERCHE	12
Comment chercher ?	12
Les sites des collectivités en Hauts-de-France	14
Zoom Trouver un job grâce aux réseaux sociaux	16
Le CV	18
La lettre ou le mail de motivation	19
L'IA, une alliée incontournable	21
L'entretien	22
Zoom Les jobs d'hiver	23
LES SECTEURS QUI RECRUTENT	24
Agriculture	24
Animation, sports	25
Zoom Le Bafa	26
Commerce et grande distribution	27
Encadrement scolaire et périscolaire	28
Hôtellerie-restauration	29
Nettoyage, entretien	29
Parkings, sécurité, autoroutes	30
Santé	29
Zoom Baby-sitting	31
Services à la personne	32
Zoom Jobs insolites	33
Sondages, télémarketing, téléassistance, recensement	34
Tourisme, culture, événementiel	35
Transports	38
UN JOB À L'ÉTRANGER	40
Préparez votre projet	40
Comment chercher ?	40
Formalités et démarches	41
Quelques pistes	43
LE CRIJ ET LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE	44

MON job ET MES droits

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres salariés.

À quel âge peut-on travailler ?

Travailler dès 16 ans, c'est possible. Cependant, une autorisation des parents ou du représentant légal est obligatoire.

Dans certains cas, le travail peut être autorisé à partir de 14 ans (voire avant pour le mannequinat, la publicité...), mais des règles particulières doivent être respectées. Dans la pratique, les recruteurs ont tendance à recruter davantage les jeunes à partir de 18 ans.



Job et impôt

Les jeunes lycéens ou étudiants de moins de 26 ans ne paient pas d'impôt sur le revenu à condition que leurs salaires ne dépassent pas 3 fois le Smic.

Salaire et fiche de paie

Versé chaque mois, le salaire doit obligatoirement s'accompagner d'une fiche (ou bulletin) de paie à votre nom sur laquelle doivent figurer certaines mentions: poste occupé, jours travaillés, nombre d'heures effectuées, intitulé de la convention collective, salaire brut, salaire net, nature et montant des cotisations sociales patronales et salariales, prise en charge des frais de transport, congés.

Conservez à vie vos fiches de paie, elles vous seront utiles pour faire valoir vos droits (retraite, chômage).

Le salaire net, c'est quoi ?

C'est la somme que vous recevrez. Son montant se calcule en retirant les cotisations sociales (environ 23 % du brut)

Le Smic, c'est quoi ?

Le sigle Smic signifie salaire interprofessionnel minimum de croissance. En France, il est illégal de rémunérer quelqu'un en deça du Smic.

Le montant du Smic au 1er janvier 2026 est de 12,02 € brut de l'heure, soit 1 823,03 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires. À titre indicatif, le montant mensuel net du Smic s'élève à 1 443,11 € environ.



Salaire des - de 18 ans

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle:

- moins de 17 ans :
80 % du Smic.
- entre 17 et 18 ans :
90 % du Smic.

Rien ne vous empêche de négocier pour demander plus !

Vos droits selon votre âge

14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus
Formalités administratives		
• Visite médicale avant embauche • Accord écrit des deux parents ou du représentant légal + cosignataire du contrat • Demande écrite de l'employeur à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi)	• Visite médicale avant embauche • Accord écrit des deux parents ou du représentant légal	Visite médicale avant embauche
Emplois interdits ou réglementés		
× Débits de boissons × Travaux comportant des activités dangereuses pour la santé et la sécurité du salarié et pénibles (travail sur machines, en hauteur, port de charges...) sauf dérogation ou déclaration à l'Inspection du travail		Aucun
Durée maximale		
• 7h par jour • 35h par semaine (32h dans le secteur agricole) • Pas plus de la moitié des vacances scolaires (si supérieures ou égales à 14 jours)	• 8h par jour • 35h par semaine	• 10h par jour • 35h par semaine (jusqu'à 48h maximum)
Repos entre deux jours de travail		
14h consécutives	12h consécutives	11h consécutives
Repos hebdomadaire		
2 jours consécutifs (dérogations possibles pour les 16-17 ans)		1 jour (24h) ou plus selon accords
Pause journalière		
30 minutes consécutives toutes les 4h30		20 minutes toutes les 6h
Travail de nuit		
× Interdit entre 20h et 6h sauf exceptions (mais jamais entre minuit et 4h)	× Interdit entre 22h et 6h sauf exceptions	8h consécutives maximum sauf exceptions
Travaux jours fériés		
× Interdit sauf exceptions		Autorisé sauf le 1 ^{er} mai (exceptions dans certains secteurs où il est payé double)

Le contrat de travail

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 2 jours ouvrables suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine. Tout contrat peut être rompu avant la fin en respectant les conditions réglementaires.

Pour en savoir plus : code.travail.gouv.fr



Mentions obligatoires

- Nom et adresse du salarié et de l'employeur.
- Désignation et description du poste de travail occupé.
- Si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée.
- Durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD.
- Salaire, indemnités et avantages en nature.
- Temps de travail hebdomadaire.
- Lieu(x) de travail.
- Durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat.
- Convention collective applicable.
- Caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance.

Le CDD

(contrat à durée déterminée)

Il est conclu pour une durée limitée. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat dite « indemnité de précarité » (10 % de la rémunération brute totale), sauf pour les jobs saisonniers, contrats vendanges et jobs étudiants.

La période d'essai est d'1 jour par semaine pour les CDD inférieurs ou égaux à 6 mois (ou selon convention collective).

Le contrat saisonnier

Très répandu surtout dans les zones touristiques et agricoles, il est conclu pour un travail qui se répète normalement chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques, secteur agroalimentaire).

Il ne donne pas droit à l'indemnité de précarité.

Il existe aussi le contrat de vendanges (cf. p.24).

Le contrat de travail temporaire (intérim)

Vous êtes salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Vous assurez une « mission » (tâche précise et temporaire) au sein d'une autre entreprise. Sa durée exacte est précisée dans le contrat de travail.

<https://www.interimairesinfo.org/>

Le CDI

(contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée, à temps plein ou temps partiel.



Fin de contrat

À la fin de votre contrat, l'employeur doit vous remettre à minima :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation à remettre à France Travail.

Avant 18 ans : des jobs accessibles

N'hésitez pas à contacter directement les recruteurs. Vos atouts : dynamisme, motivation, savoir être (capacité à communiquer, adaptabilité, sens de l'organisation).

Sortez votre joker en précisant que vous êtes hébergé à côté de votre job.

Et pensez à solliciter votre entourage !

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, langues étrangères, Bafa, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...

Attention, travailler chez un particulier n'est autorisé qu'à partir de 16 ans.

CES SECTEURS VOUS SONT PLUS ACCESSIBLES



Baby-sitting

Gardes d'enfants ponctuelles, régulières



Travaux saisonniers agricoles

Conditionnement, maraîchage : ramassage, cueillette de fruits, de légumes, emballage...



Vente

Boulangerie, marchés, plage



Services à la personne

Courses, garde d'animaux, ménage, jardinage, assistance informatique



Animation

Encadrement d'enfants ou d'ados en accueil de loisirs



Restauration

Restauration rapide, extras, plonge

À défaut d'un job, voici des pistes pour d'autres expériences à valoriser sur votre CV ! Le réseau IJ pourra vous aiguiller.

- Sapeur-pompier volontaire (SPV) dès 16 ans.

pompiers.fr / Devenir pompier

- Chantiers de jeunes bénévoles (cf. p.42).

- Coopératives Jeunesse de Service. lafabriquecooperative.fr/cooperatives-jeunesse-de-services

- Bénévole sur un festival, un spectacle (cf. p.37), dans une association...

- Préparer le Bafa dès 16 ans (cf. p. 26). jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

- Stages de découverte pendant les vacances.

www.prochorientation.fr/convention-stage-vacances-scolaires/

Un job en auto-entrepreneuriat

Chauffeur VTC, livreur, services aux particuliers, création et vente de bijoux ou d'objets...

Certains jobs s'exercent en indépendant avec le statut de micro-entrepreneur. Vous n'êtes donc pas salarié d'une entreprise. Soyez vigilant quand vous répondez à une annonce, on peut vous imposer ce statut.

Conditions : le chiffre d'affaires de votre micro-entreprise est plafonné et ne doit pas dépasser certaines sommes sur une année d'activité. Ce régime fiscal et social est adapté pour des « petites » activités.

Démarches : le statut se demande simplement en ligne. Dès la réception de votre n° Siret, vous déclarez le montant de votre chiffre d'affaires chaque mois ou chaque trimestre.

Le calcul de vos cotisations et contributions s'effectue automatiquement.

www.bpifrance-creation.fr

www.autoentrepreneur.urssaf.fr

<https://formalites.entreprises.gouv.fr>



Limites de la micro-entreprise

Si vous êtes imposable sur le revenu, c'est à vous de cotiser pour les caisses de retraite, de Sécurité sociale ou de prévoyance.

Vous ne pouvez déduire de votre chiffre d'affaires aucune charge (téléphone, scooter, vélo, déplacements...) et n'avez pas droit aux congés payés. Vous devez aussi vérifier que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.

Étudiants entrepreneurs



Le statut national étudiant entrepreneur (SNEE) s'adresse en particulier aux étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'entreprise. Seule condition requise : être titulaire du bac ou du niveau bac.

Parmi les avantages : aménagements d'emploi du temps, crédits ECTS et possibilité de travailler sur son projet à la place du stage. Ce statut permet de garder ou de retrouver le statut étudiant avec la possibilité (si vous avez moins de 28 ans) de conserver les bourses sur critères sociaux, la couverture sociale étudiante, les tarifs réduits...

Pour obtenir ce statut, vous devez déposer votre demande sur : www.pepite-france.fr. Votre Pepite étudiera votre dossier et, en fonction de votre motivation et de l'avancée de votre projet, vous délivrera ou non le statut.

Toutes les infos en région Hauts-de-France sur :

www.ij-hdf.fr/informations/creer-ou-reprendre-une-entreprise

Des infos également sur : www.cidj.com

Étudiant et salarié

Vous pouvez bénéficier d'aménagements (dispense d'assiduité, emploi du temps adapté...). Soyez vigilant cependant : il est parfois difficile de concilier la réussite d'une année d'études avec un job à plus de 15h/semaine. Renseignez-vous auprès du secrétariat de votre université et sur etudiant.gouv.fr

Étudiant, stagiaire, apprenti, si vous percevez un revenu mensuel net avant impôt d'au moins 1 421,96 € brut (78 % du Smic), vous pourrez bénéficier de la prime d'activité.

Étudiants boursiers, attention : si vous gagnez plus de 3 fois le Smic sur une année civile, votre bourse risque d'être revue à la baisse.



Jobs et allocations familiales

Jeunes de moins de 21 ans : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales de la CAF (ou MSA), vos revenus ne doivent pas dépasser 55 % du Smic. caf.fr

Étudiants étrangers

Tout étudiant étranger peut travailler jusqu'à 964h/an (soit 60 % de la durée légale). Au-delà, il vous faudra une autorisation. Les règles varient selon votre nationalité :

- Européen, vous pouvez travailler ;
- non-Européen, il faut un titre de séjour « Étudiant » et l'employeur doit vous déclarer à la préfecture ;
- Algérien, d'autres règles s'appliquent. Vous pouvez, par exemple, travailler 850h par an.

Pour les non-étudiants, un titre de séjour ou une autorisation de travail est nécessaire.

Les étudiants étrangers titulaires d'une carte de séjour Étudiant ne peuvent pas être auto-entrepreneurs.

Pour en savoir plus :

service-public.gouv.fr / Fiches pratiques par thème / Étranger / Travail en France

Faire valoir ses droits

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent.

À l'amiable

- Les représentants du personnel ont pour mission de faire part de toute réclamation à l'employeur.
- Les syndicats de salariés.
- L'inspection du travail (Dreets).

Devant la justice

- Le conseil de prud'hommes est compétent pour régler tous les litiges individuels entre employeurs et salariés.
- Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.

Pour plus de renseignements, contactez l'inspection du travail.

Contacts sur : dreets.gouv.fr

Pour aller plus loin

code.travail.gouv.fr

travail-emploi.gouv.fr / Droit du travail
service-public.fr / Fiches pratiques par thème / Travail

Numéro unique pour toute question relative au droit du travail :

0 806 000 126 (prix d'un appel)



Harcèlement au travail : un délit

Au travail, comme ailleurs, le harcèlement sexuel et/ou moral est interdit. Comportement abusif, répété et intentionnel, le harcèlement vise à intimider, humilier, dégrader ou isoler un employé. Il peut être exercé par un collègue, un supérieur ou un subordonné.

Si vous êtes dans une situation de harcèlement, envoyez un SMS au 116 006. Ne restez pas seul, parlez-en à une personne de confiance (proches, collègues, représentants du personnel, médecin du travail) ou déposez plainte dans un commissariat.

De harcelé à harceleur, il n'y a parfois qu'un pas. Interrogez-vous également sur votre propre comportement. Ce que vous considérez comme de simples « petites blagues » peuvent aussi avoir de graves conséquences.

Harcelé, témoin, pour vous faire aider : arretonslesviolences.gouv.fr

Travail « non déclaré »

Aussi appelé « travail au noir » ou travail dissimulé, le travail non déclaré est illégal.

Être déclaré garantit vos droits sociaux. Plus d'infos sur : secu-jeunes.fr
Mon job & moi.

Quelles conséquences si vous n'êtes pas déclaré ?

- En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré.
- Vous n'aurez pas droit aux allocations-chômage, à la prime d'activité, aux APL...
- Vos heures de travail ne compteront pas pour le calcul de votre retraite.
- Si l'employeur ne vous paie pas, les recours seront extrêmement difficiles.
- Difficile d'obtenir un logement sans justifier de revenus.

travail-emploi.gouv.fr / Droit du travail / Lutte contre le travail illégal

L'Inspection du travail (Dreets) répond anonymement à vos questions.
Contacts sur : dreets.gouv.fr

DREETS HDF

<https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/>

03 20 96 48 60

(8h45 - 11h30 et 13h45 - 16h30)

Lille

Cité Marianne

2 boulevard de Strasbourg

BP 90219 - 59019 Lille Cedex

59000 Lille

Le service renseignements en droit du travail est joignable par téléphone au 0 806 000 126 [prix d'un appel local - pas de surcoût] du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 pour toute la région Hauts-de-France.

Vous pouvez également appeler le 39 39 Allô Service Public (service national) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h15 [0,15 € / mn + prix de l'appel]

Vous pouvez également prendre rendez-vous en ligne :

<https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/Renseignements-en-droit-du-travail-prenez-rendez-vous-en-ligne>

Jeunes en situation de handicap vous avez les mêmes droits

monparcours handicap.gouv.fr/agefiph.fr



Coordonnées des DDETS par département :

Aisne

Site de Laon

Cité administrative
BP60 142 - 02000 Laon
Tél : 03 23 26 35 00 / 03 60 81 50 00
Mail : ddets-directeur@aisne.gouv.fr

Nord

Siège social

Cité administrative Marianne
2 Boulevard de Strasbourg CS 12488 -
59046 Lille Cedex
Tél : 03 74 00 61 14 (standard)

Site de Valenciennes

Les Tertiales Rue Marc Lefrancq – BP
90045 - 59301 Valenciennes
Tél : 03 74 00 61 15

Site Dunkerque

66 rue des Chantiers de France - BP
26362 - 59140 Dunkerque
Tél : 03 74 00 63 88
Mail : ddets-uc5@nord.gouv.fr

Site de Villeneuve d'Ascq

369 rue Jules Guesde - 59650 Villeneuve
d'Ascq
Tél : 03 74 00 64 01
Mail : ddets-uc1@nord.gouv.fr

Site de Douai

123 rue de Roubaix
CS 90703 - 59507 Douai
Tél : 03 74 00 61 40
Mail : ddets-uc6@nord.gouv.fr

Oise

Site de Beauvais

101 avenue Jean Mermoz - BP 10459
60004 Beauvais
Tél : 03 65 43 40 00
Mail : ddets-direction@oise.gouv.fr

Pas-de-Calais

Pour connaître l'unité de contrôle dont
vous dépendez, un seul numéro de
téléphone.

Tél : 03 21 60 28 00

Mail : ddets@pas-de-calais.gouv.fr

Site d'Arras

14 voie Bossuet
CS 20960 - 62033 Arras
Tél : 03 61 47 36 23
Mail : ddets-uc1@pas-de-calais.gouv.fr

Site de Béthune

16 Rue Gaston Defferre
BP 804 - 62408 Béthune
Tél : 03 61 47 36 65
Mail : ddets-uc3@pas-de-calais.gouv.fr

Site de Boulogne-sur-Mer

Quai Gambetta (Immeuble D)
BP 60 – 62321 Boulogne-sur-Mer
Tél : 03 61 47 36 60
Mail : ddets-uc4@pas-de-calais.gouv.fr

Site de Calais

70 Rue Mollien
BP 60138 - 62103 Calais
Tél : 03 61 47 36 71
Mail : ddets-uc3@pas-de-calais.gouv.fr

Site de Lens

Avenue Van Pelt BP 70181 - 62304 Lens
Tél : 03 61 47 37 20
Mail : ddets-uc2@pas-de-calais.gouv.fr

Somme

Site d'Amiens

40 rue de la Vallée
BP 71710 - 80017 Amiens
Tél : 03 64 26 88 00
Mail : ddets@somme.gouv.fr

**Comment savoir
si votre employeur
vous déclare ?**



ORGANISER sa recherche

Comment chercher ?

Démarrez vos recherches dès janvier-février pour les jobs d'été et dès septembre pour ceux d'hiver.

Faites le point sur vos points forts, vos compétences, vos envies et vos contraintes puis répondez aux offres ou envoyez des candidatures spontanées. Ciblez vos recherches et ne vous éparpillez pas !



- Déposez des petites annonces dans les commerces près de chez vous.
- Suivez l'actualité des recrutements (LinkedIn, Facebook, sites des entreprises, France Travail...).
- Parlez-en autour de vous et n'hésitez pas à poster votre recherche sur les réseaux sociaux.
- Soyez réactif et disponible.
- Créez-vous des alertes sur les sites d'offres.

Réseau Information Jeunesse

Il accompagne les jeunes dans leur recherche de job : organisation de forums, d'ateliers, de jobs dating, aide à la rédaction du CV... Consultez les actualités et événements dédiés aux jobs sur ij-hdf.fr.

Agenda national des opérations
Jobs d'été : jobs-ete.com

Pour les étudiants

Les Crous proposent des offres de jobs saisonniers ou temporaires compatibles avec vos études dans divers secteurs.
www.jobaviz.fr

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis, anciens collègues de stage, voisins, commerçants proches de chez vous et communiquez sur vos réseaux sociaux.

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » ou « job étudiant » des entreprises et grandes enseignes. Tapez le nom de l'entreprise suivi du terme « recrutement » dans votre moteur de recherche. Vous pouvez postuler en ligne ou y déposer votre CV.

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières. Dans la plupart des cas, il faut être majeur. Inscrivez-vous sur les sites des agences et relancez-les.

Scannez le QR Code pour retrouver les infos et les liens vers les sites des principales agences d'Interim.





Se loger loin de chez soi

Il est plus facile de trouver un job quand on a déjà un hébergement !

Colocations, auberges de jeunesse, résidences de jeunes travailleurs, résidences universitaires, dispositifs de la commune, campings, famille, amis, relations...

Retrouvez toutes les infos sur les différents modes de logement et les aides qui existent dans notre guide du Logement disponible sur le site ij-hdf. fr, rubrique Nos publications : <https://www.ij-hdf.fr/nos-publications>

Forums et salons

Sur les salons de l'emploi, job datings, forums job, vous serez en contact direct avec les entreprises qui recrutent. Allez-y muni de votre CV et de votre motivation !

- <https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/>
- <https://jeunesdavenir.fr/nos-evenements/>
- www.jobfest.fr/
- www.c2rp.fr/actualites-evenements/evenements
- www.jobs-ete.com

Passez des entretiens avec des entreprises sans vous déplacer.

<https://salonenligne.francetravail.fr/candidat>

Autres pistes à explorer :

• Missions locales (16-25 ans)

Elles accompagnent les jeunes sortis du système scolaire et disposent d'offres d'emploi.

unml.info (annuaire des missions locales)

• Maisons de l'emploi (tout public)

Elles accompagnent les personnes à la recherche d'un emploi.

ville-emploi.asso.fr/annuaire-du-reseau

L'AREFIE rassemble sur son site les missions locales et MEF des Hauts-de-France : www.arefie.org

• Maisons des saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers.

Adresses des maisons des saisonniers de votre région sur : www.saisonnier.fr

• Les Promeneurs du Net (PDN)

En relation directe avec les jeunes sur internet, ces professionnels issus de différents secteurs informent et conseillent sur toutes les questions, notamment celle de l'emploi. Retrouvez-les sur : promeneursdunet.fr

Les sites et leurs applis

Les sites et leurs applis sont incontournables dans une recherche de job !

Sites généralistes, à titre indicatif :

- indeed.fr
- leboncoin.fr
- hellowork.com
- monster.fr
- welcometothejungle.com
- jooble.org
- jobijoba.com
- glassdoor.fr
- saisonnier.fr
- 1jeune1solution.gouv.fr
- jemepropose.com
- emploi.handicap.fr
- emploi.lefigaro.fr
- jobhoppes.com

Même si vous n'êtes pas inscrit comme demandeur d'emploi, les offres de France Travail vous sont accessibles. Possibilité de publier votre CV en ligne pour être visible des recruteurs en recherche de profils comme le vôtre. francetravail.fr

Les collectivités en Hauts-de-France

> La plateforme Proch'emploi de la Région Hauts-de-France propose des offres d'emploi :

<https://entreprises.hautsdefrance.fr/offres-prochemploi>

> La plateforme de recrutement directe de la Région regroupe les offres de la collectivité régionale (offres d'emploi, de stage et d'alternance de la Région à pourvoir) :

<https://www.hautsdefrance.fr/offres-emploi/?redirected=2#page-search>

> Le Conseil départemental de l'Aisne est à l'initiative d'une plateforme mettant en relation employeurs et bénéficiaires du RSA

www.aisne-actifs.com/

> Le Conseil départemental du Nord propose un site de recrutement ouvert à tous :

<https://recrutement.lenord.fr/nos-offres>

> Le Conseil départemental du Pas-de-Calais propose une plateforme mettant en relation employeurs et bénéficiaires du RSA :

<https://monjob62.fr>

> Le Conseil départemental de la Somme met régulièrement en ligne ses offres d'emplois (emplois territoriaux, dans les services départementaux...) sur son site :

<https://www.somme.fr/departement/votre-departement/ladministration-departementale/le-departement-recrute/>

> Le Conseil départemental de l'Oise dispose d'une page "Offres d'emploi" où sont publiées les opportunités de recrutement directement par le département :

<https://oise.fr/information/offres-emploi>

Les communes ou communautés de communes proposent parfois des offres d'emploi (CDD, CDI, Alternance, stages ou encore contrats saisonniers...) sur leurs portails. N'hésitez pas à vous rendre sur les sites des villes et regarder si elles disposent d'un espace recrutement.

Aisne

> L'Agglomération du Grand Soissons

<https://emploi.grandsoissons.com/>

> La Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry

<https://www.carct.fr/offres-emploi-et-stages>

> L'Agglomération du Saint-Quentinoise

<https://www.agglo-saintquentinois.fr/engagee/lagglo-recrute/les-offres-emploi-1437.html>

> La communauté de communes Retz-en-Valois :

<https://www.cc-retz-en-valois.fr/accueil/institution/fonctionnement/recrutements/>

> La ville de Laon

https://web7.gie-convergence.fr/Espace-Emploi_web/FR/

Nord

> La Ville de Lille :

<https://ville-lille.gestmax.fr/search>

> La MEL (Métropole européenne de Lille) :

<https://www.lillemetropole.fr/recrutement?redirected=2#page-search>

> La Ville de Roubaix :

<https://services.ville-roubaix.fr/espaceEmploi/jsp/REACCUEIL.jsp>

> La Ville de Tourcoing :

<https://www.tourcoing.fr/Vivre-a-Tourcoing/Commerce-Entreprise-Emploi/Emploi/Tourcoing-recrute>

- > La Ville de Coudekerque-Branche :
www.coudekerque-emploi.fr/
- > La Ville de Douai :
https://recrutement.douai.app/offres_demploi/
- > La Ville de Valenciennes :
<https://www.valenciennes.fr/vie-municipale/vos-services-municipaux/la-mairie-recrute/>
- > La métropole de Valenciennes :
<https://www.valenciennes-metropole.fr/institutions/recrutement-offres-emploi/>
- > La Ville de Villeneuve d'Ascq :
<https://www.villeneuveascq.fr/offres-demploi-de-la-ville>
- > La communauté de communes de Flandres Lys :
<https://www.cc-flandrelys.fr/la-ccfl/offre-d-emploi>

Oise

- > La Ville de Beauvais :
<https://emploi.beauvaisis.fr/>
- > L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) :
www.emploicompiegnois.fr
- > La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte :
<https://www.ccpoh.fr/la-ccpoh/nous-recrutons/offres-demploi/>
- > Le territoire du sud de l'Oise :
www.job-sudoise.fr/
- > La Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV) :
<https://www.picardieverte.com/economie/offres-demploi/>
- > La ville de Creil :
<https://recrutement-creil.simply-jobs.fr/>

Pas-de-Calais

- > L'Agglomération Grand Calais Terres & Mers :
<https://emploi.calais.fr/offres-emploi/>
- > La Communauté urbaine d'Arras :
www.cu-arras.fr/emploi/
- > L'agglomération du boulonnais :
<https://www.agglo-boulonnais.fr/votre-agglo/nos-offres-demploi-candidature-spontanee>
- > La communauté d'agglomérations Béthune-Bruay Artois Lys Romane :
<https://www.bethunebruay.fr/fr/offres-demploi>
- > La communauté d'agglomérations d'Hénin-Carvin :
<https://www.agglo-henincarvin.fr/lagglo-recrute>

Somme

- > La Métropole d'Amiens :
<https://emploi.amiens-metropole.com/>
- > La Ville de Péronne :
<https://www.ville-peronne.fr/ma-ville/travailler-avec-peronne/la-ville-recrute>
- > La Communauté de commune Ponthieu-Marquenterre :
www.ponthieu-marquenterre.fr/ccponthieu-marquenterre/recrutement/
- > La Baie de Somme :
<https://www.baiedesomme.org/emploi/>

Vous pouvez consulter le site commune-mairie.fr qui agrègent des offres par communes.

Trouver un job grâce aux réseaux sociaux

Incontournables pour vous faire repérer et entrer en contact avec des employeurs, les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job !

Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quelle info vous concernant (photos, contenus...). Les recruteurs vont aussi consulter votre profil et se faire une idée de votre personnalité à travers vos publications !

 Sur **LinkedIn**, premier réseau professionnel, rendez-vous à la rubrique Emploi et consultez les pages des entreprises. Créez-vous des alertes Emploi.



Sur **X, Facebook, Instagram, TikTok** suivez les # liés aux jobs (#job et #jobs-dete), partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job. Suivez les comptes et l'actualité des entreprises...

NOS CONSEILS



N'hésitez pas à entrer en contact avec les professionnels qui vous intéressent. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de



Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : résumé et expériences sur LinkedIn avec la mention « en recherche d'un job de... », post avec votre recherche (disponibilités, secteurs visés...) et votre CV sur Facebook..



Soyez précis et choisissez vos mots-clés avec soin. Ils doivent permettre à l'entreprise de repérer votre profil en premier !



Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) en rapport avec votre univers professionnel.

Droit à l'oubli sur Internet

Pour obtenir des infos sur ce sujet, scannez le code !



Consultez aussi les articles consacrés aux réseaux sociaux sur le site [ij-hdf.fr](https://www.ij-hdf.fr/actualites/medias-numerique) :
<https://www.ij-hdf.fr/actualites/medias-numerique>

Le CV

Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée.

Le CV en ligne



Il permet d'ajouter du contenu multimédia et des liens web. Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe de préférence au format PDF et nommez-le avec vos nom et prénom. Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

À quoi sert-il ?

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, vos engagements, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs. Le petit plus : précisez votre disponibilité et votre mobilité géographique.

Conseils

- Le CV doit être adapté à une offre.
- Indiquez en haut de votre CV l'intitulé du job auquel vous postulez ou du type de job que vous recherchez (équiper polyvalent, serveur...)
- Notez votre nom de famille en majuscules.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Soignez votre orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Si vous vous inspirez de modèles de CV, évitez le copier-coller !
- Si vous utilisez des couleurs, optez pour des tons neutres qui passent aussi sur une impression noir et blanc.
- Reprenez les mots-clés utilisés qui sont mentionnés dans les offres d'emploi.

- Ajoutez le lien vers votre profil sur les réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn.

Et, à moins d'une idée extraordinaire, ne partez pas sur des CV trop originaux !

Pour vous faire aider dans la rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation, prenez contact avec la structure information jeunesse proche de chez vous via le formulaire disponible sur le site [ij-hdf.fr](https://www.ij-hdf.fr/prise-de-rendez-vous) : <https://www.ij-hdf.fr/prise-de-rendez-vous>

Mentionnez vos engagements et activités personnelles



Bénévolat, stage, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, volontariat (service civique, SNU...), séjour au pair, mais aussi compétences en informatique, participation à des Moocs, création de contenus numériques (articles, vidéos, photos, podcasts), appartenance à un groupe de musique, à un club de sport...

Mettez tout cela en avant, surtout si vous avez peu d'expérience. Ces indices sur votre personnalité montreront vos compétences, vos centres d'intérêt et votre capacité à vous intégrer à une équipe. Et cela plaît aux recruteurs !

En savoir plus

Scannez le QR Code et retrouvez des infos, des conseils et quelques outils gratuits pour vous aider à rédiger votre CV et/ou votre lettre de motivation :



Conseils en vidéo pour faire votre CV
sur www.cidj.com rubrique Emploi,
jobs et stages



Clément DUMAS
20 ans
Tél. : 06 00 00 00 00
monmail@gmail.com
Profil LinkedIn
12, rue de la Liberté
75013 Paris
Permis B

COMPÉTENCES

- Organisation logistique
- Travail en équipe
- Gestion du stress
- Rapidité d'exécution

CENTRES D'INTÉRÊT

- Sport : basketball, musculation
- Réalisation de vidéos pour les réseaux sociaux

Préparateur de commandes

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

DEPUIS 2025

Bénévole aux Restos du Cœur - Paris 13^e

- Collecte des denrées auprès de la grande distribution
- Contrôle des stocks
- Préparation et distribution de colis alimentaires

Juillet-Août 2024

Agent des espaces verts - Mairie de Paris 13^e

Entretien des squares (tonte pelouse, plantations...)

FORMATION

2025-2026 : Licence (L2) de droit

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

2024 : Bac général

spécialités Sciences économiques et sociales (SES) et Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences politiques (HGGSP)
Lycée Claude Monet - Paris 13^e

Canva oui, mais pas pour tous les CV !

Canva, c'est top pour créer un CV qui en jette, mais attention ! Si votre CV est trop chargé (couleurs, formes, images), certains recruteurs peuvent trouver ça peu lisible. Les logiciels de tri automatique (ATS) utilisés par beaucoup d'entreprises lisent mal les fichiers Canva (images, polices non standard, colonnes, éléments graphiques superflus...). Votre CV peut aussi être lourd à envoyer ou mal s'afficher sur certaines plateformes. Le bon plan ? Faites deux versions : une simple sur un traitement de texte (odt, doc, pdf...) pour les candidatures en ligne et une plus sympa pour l'impression ou le dépôt en mains propres.



Candidature spontanée ?

Positionnez-vous clairement sur un poste, montrez que vous vous êtes renseigné sur l'entreprise, ses activités et ses contraintes. Et insistez sur ce que vous pouvez lui apporter, vos disponibilités...

La lettre ou le mail de motivation

La lettre ou le mail de motivation doivent compléter votre CV et donner envie au recruteur de vous rencontrer.

Sous quelle forme ?

C'est de plus en plus souvent par mail, avec votre CV en pièce jointe, que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise.

Votre adresse mail doit être sobre, à vos nom et prénom, sans pseudo. Sinon, créez-vous une adresse spécifique dédiée à votre recherche de job.

Bon à savoir

- Précisez la référence ou l'objet : candidature à un emploi de « serveuse ».
- Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre utilisez plutôt « Madame, Monsieur ».
- Attention aux fautes d'orthographe ! Faites relire votre courrier avant de l'envoyer.
- Une lettre = une candidature. Le recruteur doit sentir que vous êtes intéressé par son entreprise.

Conseils pour vous démarquer

- Personnalisez votre lettre/mail et prenez le temps de la rédiger. Soyez clair, utilisez un langage précis et adapté à l'entreprise.
- Repérez des informations et mots-clés essentiels figurant sur l'annonce.
- Intéressez-vous à l'entreprise via son site web ou ses réseaux sociaux.
- Montrez en quelques phrases que vous appréciez l'entreprise, ses produits, ses services...
- Soulignez vos aptitudes pour le poste, montrez votre motivation et précisez comment vous vous imaginez en situation.

N'hésitez pas à réutiliser les mots-clés repérés précédemment.

- Si vous avez déjà fait des stages, du bénévolat ou exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

Dans tous les cas, indiquez vos disponibilités : un mois, tout l'été, les week-ends, pendant les vacances scolaires... et précisez si vous êtes mobile (moyen de transport).

Indispensable : le suivi de vos candidatures

Si vous n'avez pas de nouvelles 10 jours après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise. En cas de réponse négative, demandez-en la raison pour réagir et revoir votre stratégie. Pour suivre tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez, pour chacune des entreprises contactées, la date d'envoi, la réponse, la date de relance, de l'entretien... Cela vous aidera à y voir plus clair ! Scannez le QR code pour obtenir un modèle



Les essentiels d'un mail de candidature en quelques mots :
1 accroche, 2 développement, 3 disponibilité, 4 demande d'entretien

Nouveau message

Exemple de mail
pour un job

 Pièces jointes : CV Clément Dumas

Bonjour,

Actuellement étudiant en droit, je suis disponible tout l'été et souhaite intégrer votre équipe en tant que préparateur de commandes au sein du service Drive de votre hypermarché.

Mon expérience de bénévole aux Restos du Cœur m'a permis d'acquérir de solides compétences en organisation, travail d'équipe et réactivité. En effet, j'y participe régulièrement à la collecte de denrées, à la préparation de colis alimentaires et à leur distribution, des missions exigeant rigueur et coordination.

Motivé et dynamique, je serais heureux de mettre ces qualités au service de votre enseigne et de contribuer au bon fonctionnement de votre équipe durant la période estivale.

Je reste à votre disposition pour un entretien afin d'échanger plus en détail sur ma candidature.

Cordialement,

Clément Dumas
06 00 00 00 00
monmail@gmail.com

Soft skills : elles font la différence

- **Bonne humeur et sourire** : ça change tout dans un job, surtout avec du public.
- **Esprit d'équipe** : savoir coopérer, aider, écouter.
- **Fiabilité** : être à l'heure, rendre un travail bien fait.
- **Polyvalence** : ne pas avoir peur d'essayer de nouvelles tâches.
- **Sens du service** : comprendre ce que les gens attendent et y répondre avec le bon ton.
- **Curiosité et envie d'apprendre** : même un petit job peut t'apporter beaucoup.

Retrouvez des conseils pratiques pour préparer votre candidature (CV, lettre de motivation, entretien), des informations sur les contrats et le droit du travail, ainsi qu'un agenda des forums et job dating organisés partout en France sur le site du Cidj. Vous pouvez également y consulter des offres d'emploi saisonnier en ligne.

<https://www.jobs-ete.com/>

L'IA, une alliée incontournable ?

L'intelligence artificielle peut être un vrai coup de pouce pour décrocher un job. Mais elle ne remplace pas la touche perso, donc attention à ne pas tomber dans le 100 % robotisé ! Une candidature réussie, c'est une candidature qui vous ressemble !

Comment l'IA peut vous aider ?

À préparer votre candidature : analyse de votre CV, repérage des mots-clés manquants, aide à la rédaction et à la mise en forme d'une lettre de motivation, corrections des fautes d'orthographe...

À trouver les bonnes offres : suggestions d'annonces qui matchent avec votre profil (compétences, disponibilités, centres d'intérêt...). Un gain de temps appréciable !

À vous préparer aux entretiens : entretiens interactifs avec un chatbot, conseils sur votre posture, votre communication, astuces. Un vrai coach perso pour vous aider à gagner en confiance !

À mettre en avant vos compétences : détection de vos « soft skills » (esprit d'équipe, adaptabilité, gestion du temps...), ces petites qualités qui valorisent votre profil et font parfois toute la différence aux yeux des employeurs.

LES BONS RÉFLEXES

1

Donnez un maximum de détails sur votre profil dans votre prompt. Plus votre demande sera précise, plus le résultat sera authentique ! Lui joindre votre CV est un bon réflexe.

2

Vérifiez systématiquement les infos et les références qu'elle vous fournit.

3

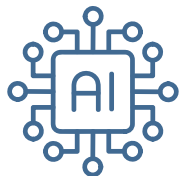
Relisez toujours ce que propose l'IA car cela n'est pas toujours assez personnalisé.

4

Adaptez les contenus et, surtout, gardez votre style !

EN BREF

L'IA est un bon outil pour booster votre recherche de job mais elle ne remplace pas votre implication personnelle ! Osez montrer qui vous êtes vraiment : c'est ce que recherchent les employeurs !



L'entretien

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu et la relation s'en trouvera facilitée. Les recruteurs se font une idée d'un candidat dès les premières minutes. Voici donc quelques conseils pour mettre toutes les chances de votre côté.

Différents types d'entretien

- **En face-à-face** : restez naturel et soignez votre apparence !
- **Par téléphone** : préparez-vous en avance et soyez réactif ! De plus en plus utilisé, il permet une pré-sélection rapide des candidats.
- **En visio** : testez votre matériel informatique avant l'entretien (micro, caméra). Le jour J, assurez-vous que la connexion internet est bonne, et faites attention à votre arrière-plan ainsi qu'à votre tenue !
- **En groupe** : apprenez à vous distinguer des autres candidats sans pour autant prendre toute la place.

Premier contact

Dès que vous avez envoyé votre candidature, sachez que l'employeur peut vous contacter à tout moment.

- Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas. Vous appellerez plus tard, au calme.
- Soignez le message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre.
- Avant de conclure la conversation, notez le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Avant l'entretien

- Renseignez-vous sur l'entreprise.
- Ayez en mémoire la fiche de poste, votre lettre et votre CV.
- Entraînez-vous à répondre à tout type de questions.

- Préparez une ou deux questions, sur le poste ou l'entreprise, à poser au recruteur.
- Pensez aux qualités que vous pourrez mettre en avant (autonomie, réactivité, polyvalence...).
- Géolocalisez le lieu du rendez-vous et prévoyez votre trajet pour arriver quelques minutes en avance. Vous serez moins stressé le jour J.

Les règles d'or



- Se renseigner sur l'entreprise pour laquelle vous postulez.
- Mettre votre téléphone en mode silencieux.
- Ne pas mentir sur votre parcours.
- Répondre aux questions sans être arrogant.
- Savoir écouter, ne pas couper la parole.

Le jour J

- Votre tenue doit être adaptée au poste proposé mais vous devez aussi vous sentir à l'aise en la portant.
- Arrivez quelques minutes en avance.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- Soignez votre vocabulaire, votre gestuelle, votre ton. Les recruteurs savent interpréter le langage corporel.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. C'est aussi l'occasion de vérifier que le poste correspond à vos attentes.
- Répondez calmement aux questions et posez-en aussi quelques-unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- Remerciez votre interlocuteur.

En savoir plus

www.cidj.com

Les ateliers collectifs du Cidj

www.emploi-store.fr

Après l'été, les pistes pour trouver un job d'hiver sont nombreuses. Les recrutements se déroulent à partir de septembre/octobre. Anticipez !

Pour les fêtes de fin d'année

- **Marchés de Noël** : contactez les maires dès septembre ou postulez en ligne sur les sites d'offres.
- **Sapins** : les producteurs proposent des missions liées à la coupe des sapins et à l'expédition de novembre à mi-décembre. Postulez auprès des grandes surfaces ou des jardinerie pour la vente.
- **Père Noël** : sur des opérations de street marketing et des animations dans les centres commerciaux (cf. p. 27).
- **Vendeurs et animateurs commerciaux** : dans les boutiques, grandes surfaces, librairies, fleuristes et bien évidemment les magasins de jouets. Faites la tournée des magasins avec votre CV !
- **Métiers de bouche** : restaurateurs, boulangers, pâtisseries, traiteurs... ont du pain sur la planche pendant les fêtes ! Tentez votre chance et contactez-les dès les vacances de la Toussaint.
- **Livraisons** : Livraisons : chauffeur-livreur, préparateur de commandes... Un secteur encore plus dynamique pendant cette période.

Faites le tour des agences d'intérim !

Préparation de commandes, inventaire, livraison... Rapprochez-vous des agences d'intérim qui proposent de nombreuses missions pendant cette période de l'année. Cf rubrique "Agence d'emploi et de travail temporaire" (page 12).

Lors des inventaires

Les entreprises de distribution programment généralement leur inventaire en fin ou début d'année, tôt le matin, tard le soir ou le week-end.

Annonces en ligne via les sociétés d'intérim ou les entreprises spécialisées : Appli : FairsonJob

Application Fairsonjob

<https://inventaireplus.com/recrutement>

<https://rgis-job.rgiseu.com/>

Chez les ostréiculteurs

Les exploitants proposent souvent des missions de quelques jours dès la mi-décembre pour la mise en bourriche des huîtres (débutants acceptés).

Appelez directement, avant novembre, les ostréiculteurs ou les agences d'intérim des régions conchyliques. ostrea.org

À la montagne

Et si vous partiez travailler à la montagne pendant la saison d'hiver ? De nombreux emplois saisonniers sont à saisir dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de l'animation, des loisirs, des commerces et services. Mais il y a aussi des postes plus techniques pour la maintenance du domaine skiable. Offres d'emplois dès l'été sur France Travail et sur les sites des stations de ski. Certains employeurs proposent un logement.

www.emploi-montagne.com

www.domaines-skiables.fr

www.francetravail.fr

<https://job-tourisme.fr/>

LES secteurs QUI recrutent

AGRICULTURE

Les travaux agricoles offrent de nombreuses possibilités toute l'année et partout en France. Les activités sont multiples : repiquage des semis, ramassage, cueillette, entretien des parcelles, des vignes, conditionnement ... Les conditions de travail sont variées : en plein champ, sous serre, hangar, entrepôts.

Une bonne condition physique et une tenue adaptée seront nécessaires. L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier ou un TESA (titre emploi simplifié agricole) à temps plein ou à temps partiel.

À savoir : les exploitations sont rarement desservies par les transports en commun, un véhicule est indispensable. Pensez au covoiturage.

Certains postes comportent des avantages en nature (nourriture, logement). Lisez en détail l'offre d'emploi pour savoir si c'est le cas.

Il est maintenant possible de faire sa demande en ligne sur :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>



Vendanges

Cueilleurs de raisin, porteurs de hottes...

Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum (renouvelable 1 fois), avec un ou plusieurs employeurs, ce contrat est accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Il ne donne pas droit à l'indemnité de précarité.

travail-emploi.gouv.fr



Action Logement permet aux salariés en contrat saisonnier de bénéficier d'une aide au logement de 150 €/mois durant 4 mois maximum (aide plafonnée à 600 € pour se loger le temps du job saisonnier). www.actionlogement.fr
Possibilité de faire sa demande en ligne sur : www.actionlogement.fr/le-secteur-agricole/l-aide-aux-saisonniers-agricoles

Où trouver des offres

www.francetravail.fr taper « agriculture » dans le moteur de recherche

www.lagriculture-recrute.org Carte nationale des emplois saisonniers, calendrier agricole...

Téléchargez l'appli Jobopré et retrouvez des offres d'emploi saisonnier agricole (hors hauts-de-france).

<https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/>

<https://www.anefa.org/hauts-de-france/>
www.apecita.com/offres

<https://uneal.com/>

<https://recrutement.groupe-advitam.com/>

<https://www.ge-geiq3a.fr/offres-emploi-2/>

Chambres d'Agricultures Hauts-de-France

19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens Cedex 3
03 22 33 69 00

Privilégiez les contacts locaux : rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.

ANIMATION, SPORTS

Vous aimez organiser des activités et des événements ? Vous avez le sens du contact, êtes créatif et savez vous adapter ? Vous avez les qualités essentielles pour l'animation ! Animation de loisirs, touristique, sur des séjours adaptés, en France ou à l'étranger, les opportunités sont vastes.

Qualifications

Le Bafa pour être animateur (cf. p. ??)

Le Bafd pour la direction d'accueil collectif de mineurs (accessible dès 18 ans)

Le CPJEPS (certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)

Le BPJEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) pour être animateur professionnel.

Le titre professionnel ALT (animateur loisir tourisme) pour travailler dans un établissement de tourisme.

La formation PSC (Premiers secours citoyen), accessible dès l'âge de 10 ans, est un atout supplémentaire.

Sports

Le CQP (certificat de qualification professionnelle) permet d'encadrer des activités sportives sur un nombre d'heure limité par an. Il existe des CQP multisports ou spécialisés.

Le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) permet d'exercer le métier d'animateur sportif ou d'entraîneur sportif. Il existe plus de 30 spécialités.

Le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) pour assurer les fonctions de surveillance de lieux de baignades et de secours.

Où trouver des offres ?

Toute l'année sur les sites web des structures Information Jeunesse et lors des journées Jobs d'été organisées par le réseau Information jeunesse :

www.jobs-ete.com

www.cidj.com

www.ij-annonces.fr

Via le réseau Profession Sport et Loisirs : <https://lesportrecrute.fr>

Sur les sites web spécialisés :

www.planetanim.com

www.jobanim.com

www.ucpa.asso.fr/recrutement

<https://ufcv-emploi.taleez.com/>

<https://laligue.org/offres-emploi/>
<https://lespep59.org/rejoindre-nos-equipes/>

www.aroeven.fr/offres-d-emploi

www.diabolo.asso.fr/recrutement

www.avea-vacances.fr/page/nous-rejoindre

www.animjobs.com

Sur les sites de recrutement des villages de vacances (cf. p. ??)

Postulez sur des séjours adaptés : <https://cnlta.asso.fr>

Site du conseil national des loisirs et du tourisme adaptés.

À qui envoyer sa candidature spontanée ?

- aux organisateurs de séjours et accueil de loisirs
- aux mairies
- aux campings (cf. p. 36)

Formation, diplômes, organismes de séjours de vacances : renseignez-vous auprès du réseau Information Jeunesse (cf : p ??).



POUR QUI ?

À 16 ans révolus, vous pouvez préparer le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa)** qui permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'ados et d'animer des activités éducatives ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs (centres de loisirs ou séjours de vacances).

COMMENT ?

La formation se déroule sur 30 mois au maximum et en 3 étapes : formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.

À savoir : La qualification Bafa "surveillant de baignade" est à renouveler tous les 5 ans. Il existe de nombreuses offres dans les organisations de séjours adaptés. Ainsi la spécialisation "enfant en situation de handicap" est particulièrement appréciée.

COMBIEN ?



Comptez en moyenne 1 000 € pour passer votre Bafa. Cependant, des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions.

Contactez la Caf, France Travail, la mission locale, le Conseil départemental, le Conseil régional, la mairie, certains comités d'entreprise, la MSA (Mutualité sociale agricole)... Vous pouvez retrouver les aides en HdF sur : <https://www.ij-hdf.fr/actualite/954/les-aides-au-bafa-bafd-en-region-hauts-de-france>

CONTACTS

Information, liste des organismes de formation habilités et inscription en ligne : jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Contrat d'engagement éducatif (CEE)



C'est un contrat de travail spécifique de l'animation. Il permet aux animateurs de travailler jusqu'à 80 jours par an dans un accueil collectif de mineurs ou en séjours adaptés. La rémunération se base sur un forfait à la journée : à minima 51€ environ brut par jour. Si les fonctions de l'animateur nécessitent sa présence continue auprès des jeunes, l'organisateur prend intégralement en charge sa nourriture et son hébergement.

service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F23425

COMMERCE ET GRANDE DISTRIBUTION

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes de l'année (soldes, été, Noël, rentrée scolaire...) pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la maintenance, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage...

Les zones touristiques fourmillent d'emplois saisonniers en période estivale ! Supérettes et autres magasins recrutent généralement leurs saisonniers dès février/mars, même si des offres sont encore disponibles à la dernière minute.

Retrouvez les offres de la plupart des grandes enseignes via leur site internet, Facebook, les agences d'intérim (cf. p. ??) ou en participant à leur job-dating. Pour les autres boutiques, allez voir directement les responsables de magasin avec votre CV.

Si vous n'avez pas peur de vous lever tôt, faites le tour des marchés pour décrocher un job.

www.distrijob.fr

www.distri-recrute.fr

<https://recrute.carrefour.fr/>

www.auchan-recrute.fr

www.recrutement.leclerc

www.carrieres-mousquetaires.com

<https://u-emploi.com/offres-emploi>

<https://emplois.lidl.fr/offres-d-emploi>

www.aldi.fr/carriere/recherche-offres.html

<https://recrutement.monoprix.fr/fr/annonces>

<https://picnic.app/jobs/fr/shopper/>



Employé de libre-service

Gérer la marchandise, approvisionner les rayons, faire le facing, respecter l'implantation, la qualité des produits, réaliser l'étiquetage, mais aussi accueillir, conseiller le client, encaisser et rendre la monnaie. Ce job demande certaines qualités : sens de l'organisation, de la relation clientèle et du commerce, rigueur, polyvalence, bonne condition physique.

Consultez les offres de la grande distribution, supérettes et agences d'intérim. Les débutants sont acceptés.

L'industrie agroalimentaire

L'industrie agroalimentaire recrute partout en France. Vous pouvez travailler l'été comme opérateur de production, débutants acceptés. Qualités recherchées : rigueur et précision, aptitude au travail d'équipe, respect des normes de sécurité et des procédures...

www.lagrorerecrute.fr/

Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets... Ce job saisonnier est difficile : votre forme physique doit être au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière. La rémunération varie souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant !

Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps. Les recrutements sont toujours possibles à l'approche de l'été.

www.francetravail.fr/actualites/le-dossier/emplois-saisonniers/les-metiers-de-la-plage.html

ENCADREMENT SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE

Soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - parlez-en autour de vous,
 - déposez des annonces chez les commerçants,
 - consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur : www.jobaviz.fr
 - consultez les sites d'offres de services à la personne (cf. p. ??).
- Auprès des maisons et des centres d'animation de quartier.
- Auprès d'un organisme spécialisé : la plupart exigent un niveau bac + 3.
- En ligne : c'est une formule qui permet souplesse et gain de temps. Cela vous évite de vous déplacer mais nécessite d'être à l'aise avec l'outil.

Plus de sites web
à découvrir en
scannant le QR
code



Animation périscolaire

Les animateurs périscolaires encadrent les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause du midi. Ils peuvent proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou du soutien scolaire.

Contactez les municipalités. Le Bafa est très souvent demandé (cf. p. ??).

Assistant d'éducation

Les assistants d'éducation surveillent les élèves, aident à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les écoles, collèges, lycées. Il faut être titulaire du bac ou équivalent, être majeur (20 ans pour travailler en internat).

Consultez les offres de France Travail et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'académie de votre choix.

Académie de Lille : <https://www1.ac-lille.fr/l-academie-recrute-124619>

Académie d'Amiens : www.ac-amiens.fr/edito/nos-besoins-annuels-ou-recurrents-122871

Travailler dans son université / dans un resto U

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour assurer certaines activités : appui aux personnels des bibliothèques, animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales, actions de promotion dans le domaine de la santé, du développement durable. La durée est de 12 mois maximum, à temps partiel, et ne peut excéder un mi-temps. Adressez-vous à votre université.

www.etudiant.gouv.fr/fr

www.lilagora.fr/fr/

www.univ-littoral.fr/universite/recrutement/recrutement-etudiants/

www.univ-artois.fr/vie-etudiante/vie-pratique/financer-ses-etudes/contrat-etudiant

<https://profil.uphf.fr/>

www.u-picardie.fr/formation/financer-ses-etudes/jobs-emplois-etudiants

Agent de service, serveur/caissier, étudiant référent en résidence... Les Crous proposent aussi des contrats à l'année : <https://www.lescrous.fr/offres-emploi/>

HÔTELLERIE-RESTAURATION

Travailler dans l'hôtellerie

Les offres de job sont nombreuses et les besoins sont importants toute l'année, en particulier dans les zones touristiques. Réceptionniste, linge, voiturier, employé d'étage, concierge... Les qualités requises : sens du service, rigueur, mobilité, goût du contact. Parler l'anglais, voire une autre langue, est indispensable.

Travailler dans la restauration

En restauration, les emplois sont variés : commis de cuisine, serveur, plongeurs, pizzaiolo, barman, caissier... Une bonne condition physique et des capacités d'adaptation sont requises. Pour postuler, présentez-vous directement (éviter les heures de service), envoyez des candidatures spontanées et/ou répondez à des offres. Vérifiez bien les conditions d'embauche (avantages en nature, horaires en coupure...).

Vous avez le choix des recruteurs : restauration rapide et/ou en livraison (sandwicheries, saladeries, sushis, pizzas, burgers...), cafétérias, campings, grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances pour enfants et adolescents...

Plus de sites web à découvrir en scannant le QR code



Où trouver des offres ?

- Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.
- Offres en France et à l'étranger : www.lhotellerie-restauration.fr
- France Travail : www.francetravail.fr
- Groupement d'employeurs sur votre région : www.resoemploi.fr
- Créez votre CV et découvrez des employeurs : www.moncvnum.com

Législation spécifique

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée du travail est fixée à 39h par semaine. Les heures supplémentaires sont interdites aux mineurs.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine. Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée. Les vêtements de travail (gants, blouses, chaussures...) sont fournis par l'employeur qui en assure l'entretien et le remplacement si besoin.

NETTOYAGE, ENTRETIEN

Agent de propreté, laveur de vitres, ouvrier de blanchisserie industrielle... sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires. Les contrats proposés sont à temps partiel et les postes souvent en horaires décalés (6h-9h et 17h-22h en général).

Prévoir un moyen de transport. Consultez les offres de France Travail ou envoyez des candidatures spontanées aux sociétés de nettoyage.



Scannez le QR code et retrouvez des offres de jobs dans le secteur du nettoyage et de l'entretien.

PARKINGS, SÉCURITÉ, AUTOROUTES

Parkings

Les agents d'exploitation de parking surveillent les entrées et sorties des piétons et véhicules, informent les clients, contrôlent les encaissements, assurent la sécurité des personnes et des installations. Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

<https://fr.parkindigo.com>

www.q-park.fr

www.effia.com/effia-recrute

www.sags.fr

Stations et aires d'autoroute

Les aires d'autoroute et les enseignes qui y sont présentes font parfois appel à de la main-d'œuvre supplémentaire. Démarchez-les directement. Une voiture est obligatoire. Travail le week-end et en soirée.

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute : www.autoroutes.fr rubrique Aires de service

Surveillance et gardiennage

Le CQP agent de prévention et de sécurité est obligatoire pour travailler sur le terrain. Travail en horaires décalés, en soirée, le week-end.

SANTÉ

Services hospitaliers

Les agents des services hospitaliers s'occupent du confort des personnes hospitalisées : ménage, repas, aide aux malades, brancardier... Envoyez CV et lettre de motivation en début d'année aux hôpitaux ou cliniques. Les étudiants en filière médicale ou paramédicale peuvent postuler pour être aide-soignants voire agents des services hospitaliers (ASH) ou infirmiers selon leur niveau de formation.

www.staffsante.fr

<http://emploi.fhf.fr>

www.emploisoignant.com

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées :

<https://teamstaffing.fr/team-medical>

<https://www.vitalis-medical.com/index.html>

Ehpad

Appelés couramment « maisons de retraite », les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) recrutent pour effectuer

des remplacements, surtout l'été : entretien du cadre de vie des personnes âgées, restauration et service en salle, nettoyage du linge hôtelier... Ouvert aux débutants et voire même aux mineurs de 17 ans. Contactez les Ehpad proches de chez vous ou suivez les offres sur France Travail.

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

www.sanitaire-social.com/annuaire-ehpad-maisons-de-retraite/ehpad-et-maisons-de-retraite/liste-hauts-de-france

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermique et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique. Postulez en ligne ou contactez directement les instituts.

www.chainethermale.fr

www.france-thalasso.com (liste des instituts)

- Un job accessible dès 16 ans.
- Vous travaillez au domicile des parents qui vous emploient et vous devez être déclaré.
- Faites fonctionner le bouche à oreille et déposez des annonces dans les lieux stratégiques de votre quartier (commerçants, écoles, boîte aux lettres des voisins...).



Baby-sitter

Présence ponctuelle de quelques heures par-ci, par là, d'un ou plusieurs enfants **de plus de 3 ans**.

OU



Garde d'enfants à domicile

Garde ponctuelle ou régulière d'un ou plusieurs enfants **de plus ou moins de 3 ans**.



Combien ?

Le salaire horaire défini par la convention collective tient compte de l'emploi occupé et du niveau de classification. Grille des salaires et tâches à retrouver sur franceemploiadomicile.fr



Infos utiles

Connaître vos droits sur urssaf.fr

Remboursement des frais de transport (tram, bus ou essence si vous utilisez votre véhicule), pour emmener les enfants aux activités, à l'école...

Formez-vous pour faire reconnaître vos compétences iperia.eu/fr/Me former



Attention !

Ne transmettez jamais vos coordonnées bancaires avant d'avoir rencontré la famille qui va vous employer et n'achetez aucun matériel de puériculture.

Baby-sitting et réseau IJ

Le Réseau Information Jeunesse informe et accompagne les jeunes sur les questions de baby-sitting : offres d'emploi, formation petite enfance, jobdating, etc.



SERVICES À LA PERSONNE

Vous pouvez travailler au domicile d'un particulier, qui peut lui-même vous embaucher, ou passer par un organisme de services à la personne.

Ce secteur recrute facilement. Les employeurs sont nombreux et les offres variées : baby-sitting, aide auprès de personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, gardes d'animaux, jardinage, ménage, soutien scolaire... Les mineurs à partir de 16 ans peuvent tenter leur chance auprès des particuliers.

Déposez vos annonces chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres, les sites d'entraide entre voisins et faites savoir à un maximum de personnes de votre entourage que vous êtes en recherche...

Plus de 18 ans, retrouvez des offres sur les sites spécialisés :

<https://www.admr.org/rejoignez-nous>
www.famillesrurales.org/emploi/stage/benevolat/offres

Contactez les organismes :

www.servicesalapersonne.gouv.fr
rubrique Annuaire

En savoir plus :

www.particulieremploi.fr

Retrouvez les organismes
de services à la personne en
Hauts-de-France en scannant
le QR code !



Assistance aux personnes dépendantes

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien : repas, courses, petit bricolage, jardinage, aide administrative, dépannage informatique... Il s'agit la plupart du temps de jobs à temps partiel auprès de personnes âgées.

Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs. Adressez-vous aux agences agréées (voir ci-contre) ou contactez le CCAS ou CIAS de votre commune.

Il est souvent nécessaire d'être titulaire du permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans ce secteur.

Le Cesu



Vous pouvez être payé avec un chèque emploi service universel (Cesu). C'est l'assurance d'être déclaré et assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie d'avantages fiscaux. www.cesu.urssaf.fr

Travaux d'entretien / garde d'animaux (pet sitting)

Pendant les vacances, on recherche souvent des jeunes pour jardiner, arroser des plantes, garder, nourrir et promener les animaux... Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres. Déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées.

<https://fr.holidog.com>

<https://www.animaute.fr/>





Dans un petit train touristique

Des postes de conducteurs sont proposés l'été. Accueil des passagers, contrôle des billets, conduite sur un parcours prédéfini et nettoyage du véhicule. Langues étrangères souhaitées. Offres auprès de France Travail, agences d'intérim...

Avec les éboueurs

Collecte des déchets ménagers, réception et chargement des poubelles dans le camion benne, rythme de travail soutenu et activité matinale. Contactez les entreprises de collecte de déchets, agences d'intérim ou adressez-vous directement aux communes et intercommunalités.

Dans une société de pompes funèbres

Porteurs de cercueil, chauffeurs de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs solennels toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Dans une déchetterie

Le job d'agent de déchetterie est proposé par certaines communes et intercommunalités pour des tâches d'accueil, information des usagers, aide au tri, entretien du site. Bonne capacité physique et ponctualité requises. Travail le week-end.

Sur une écluse

Votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des Conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France. www.vnf.fr

Sur des événements sportifs

Tour de France, Paris-Nice, Paris-Roubaix, Roland-Garros, 24h du Mans, Dakar... : hôtes, ambassadeurs, chauffeurs... Découvrez les offres et postulez sur les sites des événements :

www.aso.fr / Nous rejoindre,
www.24h-lemans.com

Dans un casino

Des postes de croupiers, hôtes/hôtesse, serveurs, équipiers sont à pourvoir toute l'année. Il faut être majeur et avoir un casier judiciaire vierge. www.barriere-recrute.com
www.groupepartouche.com/recrutement

Auprès d'association pour préparer la rentrée scolaire

Gestion des manuels scolaires (logistique, administratif, téléconseiller) auprès de l'ARBS (spécialisée dans les fournitures scolaires) mais aussi pour distribuer les manuels scolaires en lien avec les associations de parents d'élèves.

www.arbs.com/recrutement/
Association des parents d'élèves
<https://www.education.gouv.fr/les-parents-l-ecole-9899#edugouv-summary-item-15>

SONDAGES, TÉLÉMARKETING, TÉLÉASSISTANCE, RECENSEMENT

Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, Kantar, OpinionWay...) emploient des personnes pour leurs enquêtes. Candidatez directement en ligne sur leur site. Vous pouvez aussi participer à des tests de produits alimentaires, cosmétiques... ou répondre à des études en ligne. Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achat, des chèques-cadeaux, des produits gratuits...

www.testezpournous.fr

www.testerderproduits.fr

www.avenirfocus.com

Client mystère

Votre mission : incarner un faux client dans divers lieux (magasins, hôtels, restaurants, sites culturels...) pour évaluer la qualité du service. Fiabilité, sens de l'observation, autonomie et aisance relationnelle sont essentiels.

www.devenirclientmystere.com

Collectes de dons

Travailler pour des ONG (AIDES, Médecins du monde, Ligue contre le cancer...) consiste à aller à la rencontre des passants et leur proposer d'agir en devenant donateur régulier. Qualités requises : sensibilité aux causes humanitaires, environnementales ou de santé publique, sens du contact et force de persuasion.

<https://causeaeffect.com/>

Recensement

Les collectivités recrutent des agents recenseurs en CDD. Le job consiste à se présenter au domicile des particuliers, en journée et en soirée, et à les inciter à se faire recenser sur internet ou à l'aide d'un questionnaire papier. Contactez les mairies pour proposer votre candidature. Qualités requises : autonomie, facilité de contact, discrétion, respect de la confidentialité...

Distribution presse / publicité

Les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année des distributeurs, colporteurs, installateurs PLV. Véhicule obligatoire.

Contactez les agences de travail temporaire pour trouver des missions ponctuelles. Pour les quotidiens payants, contactez les services de portage de la presse régionale.

<https://recrutement.mediapost.fr/fr/annonces>

> Keemia Lille

395 bis Rue du Général de Gaulle
(Polygone Park)

59700 Marcq-en-Baroeul

Tél : 09 72 48 17 87

www.keemia.fr/lille/

Téléopérateur, télémarketing, téléconseil

De nombreuses possibilités de jobs existent dans les centres d'appels. Certains sont dédiés à la vente de produits et services (télémarketeur), d'autres à la relation d'assistance clients (téléconseiller) et, enfin, il y a des postes polyvalents (téléopérateur). Aisance orale, adaptabilité (logiciels, procédures), connaissance des produits et des services sont requis.

En télémarketing, il faut des compétences en techniques de vente et être persuasif.

Centres d'appels, grandes entreprises de la banque, assurances, opérateurs téléphoniques, commerce en ligne, grande distribution, services publics (CAF, CPAM...), agences de marketing... De nombreux secteurs recrutent toute l'année, pour tous types de contrat.

Pensez à l'intérim, à France Travail et aux sites d'offres d'emploi pour trouver des offres.

<https://recrutement.phone-regie.com/>
<https://jobs.opteven.com/>
www.iliad.fr/fr/carrieres/metiers
www.lasecurecrute.fr/accueil

Assistance, assurance : postulez directement sur les sites des mutuelles de santé.

www.ima.eu
<https://recrutement.europ-assistance.fr>
<https://recrutement.axa.fr/>
www.mutuaide.fr/carriere/
www.fidelia-assistance.fr
www.allianz-partners.fr

TOURISME, CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL

L'idéal pour trouver un job dans le tourisme : une formation en tourisme, la pratique d'une ou deux langues, une bonne connaissance de la région, le goût du contact...

- Agents d'accueil en office de tourisme. Postulez en début d'année en mairie s'ils ne sont ouverts que l'été.
- Guides touristiques. Étudiants en histoire de l'art ou passionnés de culture, contactez les offices de tourisme.
- Chargés d'accueil, de caisse ou de vestiaire dans les musées et châteaux, candidatez directement auprès des établissements
- animateurs de club de plage (Bafa demandé).
- Plagistes. Installation et rangement des transats et parasols. Postulez auprès des gérants de plage (coordonnées par les mairies).

> www.monemploi-tourisme.fr

> <https://www.adn-tourisme.fr/publications/rubrique-emploi/>

> www.tourisme-espaces.com >

Emplois

> www.culture.gouv.fr > Pour obtenir les coordonnées des musées et monuments.

> Fédération des clubs de plage :
<https://www.fncp.fr/>

Comités de tourisme en Hauts-de-France

Comité Régional du Tourisme et des Congrès

3 rue Vincent Auriol

80000 Amiens

Tél : 03 22 22 33 66

www.tourisme-en-hautsdefrance.com

Agence Aisne Tourisme

Parc Foch Avenue Foch

02000 Laon

Tél : 03 23 27 76 76

Mail : contact@aisne-tourisme.com

www.aisne-tourisme-pro.com

www.jaimelaisne.com

Nord Evasion

51 rue Gustave Delory

59047 Lille Cedex

Tél : 03 59 73 59 59

Mail : nordevasion@lenord.fr

<https://evasion.lenord.fr/fr>

Oise Tourisme

22 place de la Préfecture

60000 Beauvais

Tél : 03 44 06 60 60

Mail : contact@oisetourisme.com

www.oisetourisme.com

Pas-de-Calais Tourisme

Route de la Trésorerie
62126 Wimille
Tél : 03 21 10 34 60
Mail : accueil@pas-de-calais.com
www.pas-de-calais-tourisme.com

Somme Tourisme

54 rue Saint Fuscien
80000 Amiens
Mail : accueil@somme-tourisme.com
www.somme-tourisme.com

Clubs de vacances

Ils offrent de nombreuses opportunités de jobs à chaque saison : réceptionniste, serveur, barman, plongeur, commis de cuisine, animateur, personnel d'entretien, en France et à l'étranger. Généralement, vous êtes nourri et logé (avec participation).

Pour postuler, il faut être majeur, pratiquer au moins une langue étrangère et être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver. Il existe de nombreux organismes (VVF Village, Villages Club du Soleil, Odesia Vacances, Azureva, Club Med, UCPA, Belambra...).

Rendez-vous sur leurs sites Internet (rubrique Emploi ou Recrutement) pour connaître leurs offres. Vous trouverez également des offres sur le site de France Travail en sélectionnant le secteur d'activité Tourisme.

<https://candidat.francetravail.fr/offres/emploi/tourisme/s40>

<https://job-tourisme.fr/rechercher-job-dans-le-tourisme>

<https://www.lesvillagesvacances.com/>
www.clubmedjobs.com/fr

<https://recrutement.ucpa.com/>

www.groupepvcp.com/talents/

www.villagesclubsdusoleil.com

<https://www.vvf.fr/article/vvf-recrutement>

<https://recrute.belambra.fr/>

Parcs de loisirs / Zoos / Aquariums

Ils offrent des jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, dans l'accueil, la vente (billetterie, boutiques), la restauration et l'entretien.

Profil : être majeur, avoir une grande disponibilité (soirs et week-ends), de solides bases en anglais. Permis B souhaité. Faites le tour des parcs, zoos, aquariums de votre région et consultez les offres sur leur site ou déposez votre CV en ligne.

<https://emplois.disneycareers.com>

<https://futuroscope.nous-recrutons.fr>

<https://recrutement.parcasterix.fr/nos-offres>

> Parc d'Olhain

Rue de Rebreuve
62620 Maisnil les Ruitz
Tél : 03 21 27 91 79
www.parcdolhain.fr

> Dennlys Parc

11 rue du Moulin de la Tour
62560 Dennebroeucq
Tél : 03 21 95 11 39
<https://www.dennlys-parc.com/>

> Parc Bagatelle

Service Recrutement
RD 940 - 62155 Merlimont
Tél : 03 21 89 06 38
www.parcbagatelle.com/a-propos/recrutement

> La Mer de sable

Route nationale 330
60950 Ermenonville
Tél : 03 44 54 00 96
<https://www.merdesable.fr/recrutement>

> Parc Saint Paul

Service du personnel
47 rue de l'Avelon
60650 Saint-Paul
Tél : 03 44 82 20 16
www.parcstpaul.fr/offres-demploi/

> L'Aquacub de Belle Dune

Promenade du Marquenterre

80120 Fort-Mahon-Plage

Tél : 03 22 23 73 00

www.baiedesomme.org/emploi/

> Le Fleury

5 rue de Bouchain

59111 Wavrechain sous Faulx

Tél : 03 27 35 71 16

www.lefleury.com

> Nausicaà

Boulevard Saint-Beuve

62200 Boulogne-sur-Mer

Tél : 03 21 30 99 99

www.nausicaa.fr/fr/recrutement

> Zoo de Maubeuge

Avenue du Parc

59600 Maubeuge

Tél : 03 27 53 75 84

www.zoodemaubeuge.fr

> Zoo Amiens Métropole

Esplanade de la Hotoie

80000 Amiens

Tél : 03 22 69 61 12

www.zoo-amiens.fr

Festivals / Spectacles

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Contactez les organisateurs. Quelques pistes : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie... Rapprochez vous des organisateurs de ces événements pour voir s'ils ont des besoins.

L'agenda des festivals en France :

www.leguidedesfestivals.com

et en Hauts-de-France :

<https://info-festival.net/festivals-par-region/hauts-de-france/>

www.cnmwork.fr

Les salles de spectacles labellisées Scènes nationales, les centres culturels et théâtres municipaux recrutent des étudiants sur des postes d'hôtes de salle, contrôleurs de billets, gardiennage...

Contactez les salles dès le début de l'année pour la saison suivante.

www.scenes-nationales.fr/carte

Salons / Événementiel / Street marketing

Des agences spécialisées recrutent hôtes d'accueil ou animateurs de vente. Qualités requises : bonne présentation, aisance relationnelle, langues étrangères appréciées.

Annuaire des salons :

www.unimev.fr rubrique Travailler dans l'événement

Campings

Un secteur où les offres sont nombreuses et les jobs variés : accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobil-homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade. Dynamisme et bonne forme physique requis !

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant. Quelques offres de dernière minute sont toujours possibles.

<https://ffcc.fr/>

www.ma-carriere-camping.fr/

www.campingfrance.com

www.campingdefrance.com

www.gestion-camping.com/emploi-camping.html

www.campingsjobs.com

<https://recrutement.campings-paradis.com/fr>

www.yellowvillagejobs.com/fr

<https://jobs.europeancamping-group.com/fr>

www.siblujobs.com/saison/

Activités de loisirs

Les structures de loisirs (laser game, escape game, cinémas, karting, mini-golfs, bowlings, trampolines parks, patinoires, piscines...) recrutent pour des postes d'accueil, de caisse, de service, de vestiaire ou d'entretien. Des contrats étudiants à temps partiel pour le week-end peuvent être proposés et des offres pour l'été sont également à pourvoir, notamment dans les villes touristiques.

Contactez directement les structures ou déposez votre CV en ligne sur leur site.



TRANSPORTS

Course-livraison

Les coursiers et les chauffeurs livreurs ne chôment pas ! Qu'il se fasse à vélo, triporteur, scooter, voiture, camionnette, le job est physique et les livraisons doivent être efficaces et rapides.

Sens du contact, rigueur, dynamisme, ponctualité sont des compétences attendues. Vous pouvez être votre propre patron ou salarié d'une société de courses, d'une grande entreprise ou administration.

Vous devrez préparer, charger et réaliser les livraisons de colis, médicaments, documents, plats cuisinés... dans les plus brefs délais suivant un itinéraire défini. Ce job exige d'être titulaire du permis B ou A selon le type de véhicule utilisé et de veiller à l'entretien de celui qui vous est confié.

www.jobtransport.com

www.interimairesinfo.org

Certaines sociétés de location de voitures cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé. Annonces diffusées sur leurs sites.

Pour les plus sportifs et ceux qui n'ont pas le permis de conduire, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans de nombreuses villes.

<https://lapetitereine.com>

www.emploivelo.com

www.yper.fr/devenir-livreur-shopper

<https://jobs.picnic.app/fr/jobs>

<https://citeliv.fr/>

Sur un ferry ou un bateau

Hôtes/hôtesse de croisière, chargés du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Envoyez votre candidature dès le mois de mars pour travailler en lien avec les croisières fluviales, les locations de bateaux sans permis.

Dans un train

Accompagnateur ou assistant voyageur pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports sous-traitent généralement ce service à des sociétés privées :

www.cityone.fr/rejoignez-nous,

<https://juniorcie.sncf-connect.com/>

https://www.connectravel.com/recrutement_accompagnateur.php

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises souvent situées dans les zones d'activité.

Un véhicule est nécessaire car ces zones sont souvent situées en dehors des villes. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com

Déménagement

Contactez les entreprises de déménagement dès mars-avril, sans oublier les agences d'intérim.

jobdemenagement.com

Infos sur le métier, les formations, le salaire auprès de la Chambre syndicale de déménagement.

<https://www.csdemenagement.fr/>

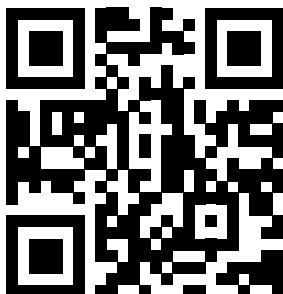
Un job ubérisé



Les services proposés (chauffeur, coursier...) via des plateformes (Uber, Deliveroo...) sont effectués par des indépendants souvent déclarés en micro-entreprise (cf. p.8). Ils sont rémunérés à la tâche et peu couverts en termes de protection sociale (accident du travail, arrêt...). Ils doivent donc avoir une mutuelle correcte. La souplesse gagnée sur l'organisation du temps de travail implique ainsi une certaine précarité.

**Scannez ce QR code pour accéder directement
au site jobs-ete.com, une plateforme dédiée
à la recherche de jobs saisonniers.**

Vous y trouverez des témoignages de jeunes, des tutos pour candidater dans des secteurs variés (animation, tourisme, restauration, agriculture, etc.) ainsi que des conseils pratiques pour organiser votre recherche et maximiser vos chances de décrocher un job !



UN job À L'étranger

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs.

Préparez votre projet

Commencez vos démarches très tôt (de 3 à 6 mois avant le départ). Certaines formalités demandent un délai.

À savoir : Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés. Certains pays ne proposent pas de salaire minimum. Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois). Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.

Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) et à la carte jeunes européenne (EYCA) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

www.eyca.org

<https://esncard.org>

Comment chercher ?

Faites le point sur vos expériences et compétences. Informez-vous sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi.

european-union.europa.eu

www.diplomatie.gouv.fr

Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays.

Pour l'Europe, pensez au CV Europass :

<https://europa.eu/europass/fr>

Rendez-vous dans l'un des points du réseau Information Jeunesse (cf. P.??).

Trouver un logement à l'étranger

Scannez le QR code pour accéder aux ressources et coordonnées en région.



Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger (aides financières, conseils...), des dossiers par pays, et les publications Eurodesk.

Les structures Information Jeunesse labellisées Eurodesk ont des référents et des ressources Eurodesk : Trouver un job à l'étranger, Guides Destination Europe et un peu plus loin..., Opportunity finder, Clics pays, exposition Partir comme volontaire, etc.

Réseau Eurodesk

Le + réseau IJ

<https://eurodesk.eu/france>

www.cidj.com/eurodesk

Sites d'information

Portail européen de la jeunesse rubrique Travailler :

https://youth.europa.eu/home_fr

Infos pratiques sur les jobs à l'étranger, conseils et témoignages :

www.cidj.com

www.ij-hdf.fr

www.youthmobilitymakers.com

Sites d'offres

Les sites d'emploi à l'étranger sont nombreux sur le web : Monster, Indeed, Stepstone... Consultez plutôt les offres des services emploi du pays choisi accessible sur le portail de l'EURES (EUropean Employment Services) :

<https://europa.eu/eures/portal/jv-se/home?lang=en>

Rubrique "Mobilité internationale" de France Travail : <https://www.france-travail.fr/international>

Et consulter l'annuaire d'entreprises et d'agences de travail temporaire en Europe sur : www.europages.fr

Consultez les infos des expatriés :

www.expats.com/fr

www.francaisalettranger.fr

Si vous cherchez un stage, un job d'été à l'étranger, une place au pair, une mission de bénévolat, un job d'hiver, un conseil ou tous types d'infos sur la mobilité internationale, renseignez-vous auprès du Club Teli : www.teli.asso.fr

Demandeurs d'emploi

Le programme de Targeted mobility scheme (TMS) de l'Union européenne aide les demandeurs d'emploi à trouver un emploi, une formation ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande.

Il leur permet de bénéficier d'une aide financière pour prendre des cours de langue, obtenir une reconnaissance de ses qualifications et les frais de voyage. Il est ouvert aux personnes de 18 ans et plus qui sont ressortissants ou résidents légaux d'un pays de l'UE, de la Norvège ou de l'Islande.

https://eures.europa.eu/eures-services/eures-targeted-mobility-scheme-tms_fr

Le CRIJ Hauts-de-France, partenaire du Club Teli, peut vous fournir un code d'accès aux offres. Envoyez un mail à l'adresse contact@crij-hdf.fr pour l'obtenir.

Formalités et démarches

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Depuis le Brexit, un visa est nécessaire pour travailler en Grande-Bretagne. Il est obligatoire d'avoir une offre d'emploi avant de partir.

www.gov.uk

Pour l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, l'Équateur, Hong-Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Taïwan et l'Uruguay, le Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

www.pvtistes.net

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux voyageurs / Informations pratiques / Préparer son départ

Santé

Protection sociale : en fonction de votre statut et des pays. Caisse des Français de l'étranger : www.cfe.fr

Carte européenne d'Assurance maladie (CEAM) : elle est gratuite et valable 2 ans. www.ameli.fr rubrique Mes démarches

Vaccinations : chaque pays possède sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

<https://vaccination-info-service.fr/>

Quelques pistes

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.hotelcareer.com

www.caterer.com

Consultez les sites carrières des grands groupes hôteliers internationaux, tels que :

<https://jobs.hilton.com/emea/en>

careers.marriott.com/fr

careers.choicehotels.com/

Travaux agricoles

Fruits et légumes en Australie, cueillette de pommes au Canada, récolte de fraises, salades et oignons au Danemark...

Attention, travail physique !

www.fruitfuljobs.com

www.seasonworkers.com

www.pickingjobs.com

www.helpx.net

Et aussi www.wwwoof.net (Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture)

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateur, hôtes, animateur, hygiène et sécurité... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

www.leisurejobs.com

www.planetanim.fr

Postulez dans les organismes de séjours linguistiques :

www.unosel.org

www.loffice.org

Les campings, clubs, villages vacances et parcs d'attractions recrutent toute l'année :

www.jetcamp.com

www.clubmedjobs.com

emploi.fram.fr/jobs/

www.kappaclub.fr/pi/recrutement

careers.tuigroup.com/fr



Restez vigilant sur les offres et les conditions de travail !

Attention aux organismes proposant des services « clés en main » (job + logement), ils sont souvent très chers.

Les parcs d'attractions en Europe recrutent : <https://www.ooparc.com/>

Au pair

Une famille vous accueille en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères.

Durée : de 6 mois à 1 an (12 mois minimum aux États-Unis).

Âge requis : entre 18 et 27 ans. Vous êtes nourri, logé et recevez de l'argent de poche.

Faire appel à une association de placement au pair facilite le choix d'une famille et est plus fiable.

www.ufaap.org

<https://iapa.org/>

<https://www.aupairworld.com/fr>

Chantiers de bénévoles

Pas de job ? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Nourri et logé, vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

www.france-volontaires.org

www.concordia.fr

<https://sci-france.org/>

<https://volontariat.org/>

Le crij et le réseau Information Jeunesse

Centre régional Information Jeunesse (CRIJ) Hauts-de-France
2 rue Edouard Delesalle - 59800 Lille
03 20 12 87 30 / contact@crij-hdf.fr

Aisne

Bohain-en-Vermandois

Centre Socio Culturel
47 rue Pasteur - 02210
03 23 07 17 19
csc.bohain@otange.fr

Château-Thierry

Maison de l'Amitié France
Amérique
1 place des Etats-Unis - 02400
03 23 83 51 14
mouhamed.diakite@ville-chateau-thierry.fr

Chauny

Point Information Jeunesse
16 rue de la République - 02300
03 23 40 07 06
pjj@ville-chauny.fr

Laon

Centre Information Jeunesse
de l'Aisne
56 Boulevard Gras-Brancourt
02000
03 23 23 70 09
cij.aisne@gmail.com

Pinon

Communauté de communes
Picardie des châteaux
6/8 place Charles de Gaulle
02320
03 23 80 18 13
pointij@picardiedeschateaux.fr

Saint-Quentin

Pôle Jeunesse
27 Rue Victor Basch - 02100
03 23 06 90 40
pole.jeunesse@saint-quentin.fr

Soissons

Centre Social Saint-Waast
Saint-Médard
12 Rue du Belvédère - 02200
03 23 76 24 29
cs.stwaast@ville-soissons.fr

Nord

Aniche

Espace de Vie sociale "Le Phare"
16 Rue Leon Gambetta - 59580
03 27 87 89 11
pjinsertionlephare1@orange.fr

Armentières

Maison Debosque
29 Rue Jean Jaurès - 59280
03 61 76 08 30
bij@ville-armentieres.fr

Aulnoye-Aymeries

Centre social et culturel municipal
de la Florentine
ZAE La Florentine - 59280
03 51 89 89 19
hichem.lyazali@aulnoye-aymeries.fr

Avesnes-sur-Helpe

Centre Socio-Culturel
« Le Nouvel Air »
Pôle jeunesse et citoyenneté
15 Place du général Leclerc - 59440
03 27 56 57 49
c.piechota@avesnes-sur-helpe.fr

Bailleul

Espace Part'age Joséphine Baker
12 bis rue Paul Perrier - 59270
03 28 42 25 80
pij@ville-bailleul.fr

Cambrai

Centre d'Animation Eclipse
47 avenue de Dunkerque - 59400
03 27 81 20 22
annick@sejc.fr

Douai

Maison pour Tous de Douai MJC
215 Rue d'Arleux - 59500
03 27 71 18 19
pij@mjcdouai.fr

Dunkerque

Point Information Jeunesse
66 Rue des Chantiers de France
59450
03 28 22 64 00
christiane.rots@eedk.fr

Dunkerque

Structure Information Jeunesse
31 rue de l'Amiral Fort Mardych
59430
03 28 21 56 84
i.mahieux@afmacs.com

Faches Thumesnil

Point Information Jeunesse
103 rue Carnot (1er étage)
59155
03 20 44 71 19
pij@ville-fachesthumesnil.fr

Grande Synthe

Campus de la réussite
6 boulevard des fédérés - 59760
03 28 51 95 05
campus@ville-grande-synthe.fr

Gravelines

Maison de quartier
de Petit Fort Philippe
Boulevard de l'Europe - 59820
03 28 51 82 30
maisondequartierpfp@atouts-ville.fr

Haubourdin

Espace Jeunes
47 Rue Rouget de l'Isle - 59320
03 20 18 36 49
pij@haubourdin.fr

Hazebrouck

Centre Socio Educatif
2 Place Georges Degroote - 59190
03 28 49 51 30
jeunesse@csehzabrouck.fr

Hellemmes

Point Information Jeunesse
31 Rue Jules Guesde - 59260
03 20 33 10 13
pijhellemmes@mairie-lille.fr

Hem

Maison de l'Emploi
et des Services Publics
Parvis Marcellin Berthelot - 59510
03 20 66 58 11
pij@ville-hem.fr

La Gorgue

Maison pour tous - Espace Jeunes
36 Rue de l'Abbaye de Beaupre
59253
03 28 43 89 90
espacejeunes@ville-lagorgue.fr

La Madeleine

Point Information Jeunesse
12 Rue du Moulin - 59110
03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lama-
deleine.fr

Lambersart

Point Information Jeunesse
263 Rue du Bourg - 59130
03 20 08 44 06
aloof@ville-lambersart.fr

Lomme

Service Insertion Jeunesse
1 avenue de la république - 59160
03 20 92 24 04
mjllomme@mairie-lomme.fr

Loos

Centre Jacques Prévert
90 Rue Henri Barbusse - 59120
03 20 18 79 31
pointinformationjeunesse@ville-loos.fr

Maubeuge

GIP Réussir en Sambre Avesnois
20 Avenue Alphonse de Lamartine
59607
03 66 32 32 35
pij@gipreussir.fr

Mons-en-Barœul

Point Information Jeunesse
8 ter Rue d'Alsace - 59370
03 20 67 08 36
pij@ville-mons-en-baroeul.fr

Onnaing

Pôle Ressources et Compétences
Rue Roger Salengro (Zone Venot)
59264
03 27 20 98 95
pole-eco-emploi@onnaing.fr

Raismes

Espace Jeunes
53 Grand'Place - 59590
07 71 89 58 01
jeunesse@ville-raismes.fr

Ronchin

Point Information Jeunesse
5 bis Rue de la Contesse de Segur
59760
03 20 52 26 03
pij@ville-ronchin.fr

Roubaix - Pôle Ressource Jeunesse Nord

135 rue de Flandres - 59100
03 59 57 32 65
mlahsini@ville-roubaix.fr

Roubaix - Pôle Ressource Jeunesse Laennec

1 Rue Joseph Dubar - 59100
03 28 34 28 40
mkrouura@ville-roubaix.fr

Roubaix - Pôle Ressource Jeunesse Deschepper

50 rue Sébastopol - 59100
03 20 36 91 46
claib@ville-roubaix.fr

Saint-André-Lez-Lille

Point Information Jeunesse
97 Rue Sadi Carnot - 59350
03 28 52 39 92
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Seclin

Point Information Jeunesse
5 Allée de la Vinaigrerie - 59113
03 20 96 29 01
pij@ville-seclin.fr

Vieux-Condé

Maison pour Tous
75 Rue d'Anjou - 59690
03 27 40 14 24
pij02.vieuxconde@gmail.com

Villeneuve d'Ascq

Maison Communale de la ferme
Dupire (OMJC)
80 Rue Yves Decugis - 59650
03 28 80 54 25
cij@omjc-info.fr

Wallincourt Selvigny

Centre social Familles rurales
21 rue de Cambrai - 59127
06 43 32 63 57
csfrjeunesse@gmail.com

Watten

Centre Socio Culturel Espace
St Gilles
4 Rue de la Victoire - 59143
03 21 88 34 77
secretariat.cswatten@gmx.fr

Wattignies

Point Information Jeunesse
14 Rue Pierre et Marie Curie - 59139
RDC du Bat les Cigognes
03 20 16 15 02
pij@mairie-wattignies.com

Oise

Compiègne

Point Information Jeunesse
105 bis Square Pierre Desbordes
60200
03 44 20 71 09
bij.polejeunesse@mairie-com-
piegne.fr

Grandvilliers

Centre Social Rural
32 Rue Frédéric Petit - 60210
03 44 46 75 41
pij@csrgrandvilliers.fr

Guiscard

Centre Social Rural
63 rue de l'épée - 60640
03 44 43 17 17
pierre.belfy@csrguiscard.org

Marseille-en-beauvaisis

Centre Social Rural
14 rue Ferdinand Buisson - 60690
03 44 46 26 22
jeunesse@csr-mb.fr

Nogent sur Oise

Centre Jean Blanpied
1 boulevard Branly - 60180
03 44 66 30 12

Pont-Sainte-Maxence

Point Information Jeunesse
51 Rue Charles Lescot - 60700
03 44 61 55 12
jeunesse@ccpoh.fr

Pas-de-Calais

Audruicq

Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq
66 Place du Général de Gaulle
62370
07 70 27 57 96
pij@ccra.fr

Avion

Espace Jeunes Michel Brule
Place des Droits de l'Enfant - 62210
03 21 79 44 90
pij@ville-avion.fr

Béthune

Médiathèque Elie Wiesel
Place Clémenceau - 62400
07 71 37 63 63
pij@ville-bethune.fr

Boulogne-sur-Mer

Association Développement
Social Urbain
19 Rue de Wicardenne - 62000
09 84 32 07 01
sandrine.fiolet@asso-dsu.fr

Calais

Point information jeunesse
68 bis Rue de la Pomme d'Or
62100
03 21 46 20 70
jeunesse@mairie-calais.fr

Carvin

CCAS Maison d'Initiatives et de la
Citoyenneté
1 Rue Thibaut - 62220
03 21 08 06 19
pij@carvin.fr

Courrières

Maison des services de Courrières
5 Rue des Acacias - 62710
03 91 83 23 00
pointemploi@courrieres.fr

Desvres

Maison intercommunale des Services et de la Solidarité (MISS)
Rue Claude - 62240
03 21 99 26 02
constance.lemettre@cc-desvres-samer.fr

Divion

Espace Jeunes
12 rue Barbusse - 62460
06 31 34 93 50
nkowalczyk@ville-divion.fr

Évin Malmaison

Point information jeunesse
Impasse Pantigny - 62141
03 21 77 21 74
pij@mairie-evin-malmaison.fr

Fauquembergues

Enerlya Maison de la CAPSO
France Services
30 avenue Roland Huguet - 62560
03 74 18 20 03
pij@ca-pso.fr

Harnes

Espace Nelson Mandela,
25 Bis Rue des Fusillés - 62440
03 21 13 82 42
pij@ville-harnes.fr

Hesdin

ADEFI Mission Locale
7 rue d'enfer - 62140
03 21 03 26 10
a.gaquere@ade-fi-mlr.fr

Le Portel

Centre Social - Le Portel
46 Rue du General San Martin
62480
03 21 10 31 10
pijleportel@gmail.com

Le Touquet

Centre Social Pôle Jeunesse
29 Avenue Villemessant - 62520
03 21 89 43 07
caj@ville-letouquet.fr

Libercourt

Espace socio culturel Service Jeunesse l'Escale
17 boulevard Faidherbe - 62820
03 21 37 14 99
pij@libercourt.fr

Liévin

Point Information Jeunesse
309 Rue Clovis - 62800
03 91 84 71 68
s.duchateau@lievin.fr

Méricourt

Maison des Jeunes
rue Pierre Simon - 62680
03 21 74 98 80
hassan.ait-essaghir@mairie-mericourt.fr

Montreuil

SIJ Pôle Jeunesse du Montreuil-lois - USJM
17 rue sainte Austreberthe - 62170
03 21 05 40 04
servicejeunessedumontreuillois@orange.fr

Oignies

Point Information Jeunesse
18/20 Rue Emile Basly - 62590
03 21 40 04 64
pij@oignies.fr

Sains-en-Gohelle

Centre Culturel et Soleil Soledad
Place Lyautey - 62114
03 21 40 25 30
pij.sainsengohelle@gmail.com

Saint-Omer

Maison des ados
32 rue de Wissocq - 62500
06 02 00 84 23
pij@ca-pso.fr

Saint-Pol-sur-Ternoise

ADEFI Mission Locale
1 Rue des Procureurs - 62130
03 21 03 26 10
a.dubois@adefi-mlr.fr

Vendin-le-Vieil

Médiathèque Le Trait d'Union
1 chemin de st Nazaire - 62880
03 74 83 02 87
pij@vendinlevieil.fr

Wingles

Mission Jeunesse
33 Rue Boileau - 62410
03 21 08 69 00
karine.vercoutre@wingles.fr

Somme

Abbeville

Maison pour Tous
1 Place Saint-Jacques - 80100
03 22 24 25 18
pij@mpt-abbeville.asso.fr

Amiens

Tiers Lieu Jeunesse "Corner à St Leu"
12/14 rue des majots
80000 Amiens
03 22 46 30 15
m.nouaour@amiens-metropole.com

Ham

Centre Social Intercommunal
12 Rue Louis Braille - 80400
03 22 37 00 22
accueil@centresocialesomme.fr

Monchy-Lagache

Point Information Jeunesse
13 Grande rue - 80200
03 22 85 29 66
biblid@orange.fr

Péronne

Point Information Jeunesse
5 Rue Jules Ferry - 80200
03 22 84 75 10
pij@ville-peronne.fr

Roye

Point Information Jeunesse
1 Rue de Verdun - 80700
06 67 76 44 70
mij@roye.eu

**Pour demander une
information per-
sonnalisée ou un
rendez-vous, scan-
nez le QR code !**



Le guide Trouver un job - Édition 2026 est une publication du réseau Information Jeunesse

Coordination : Florence Devenne (CIDJ)

Comité de rédaction : Vanessa Boesch (Info Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes),
Corinne Esquirol (Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine), Marion Franceschi (CIDJ),
Fabienne Masse (Info Jeunes Pays de la Loire), Valérie Montembault (CIDJ)

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette et fabrication : Aneta Maziejewska (CIDJ)

Crédit photo de couverture : Wavebreakmedia/Istcok

CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

6/8, rue Eugène Oudiné - 75013 Paris

4, place du Louvre - 75001 Paris

Tél : 01 44 49 12 00

www.cidj.com / www.jobs-ete.com

Mise à jour régionale : CRIJ Hauts-de-France

Alix GRAVELINES et Marie VANCAECKENBERGH

www.ij-hdf.fr

NOTES

**Toute l'Information Jeunesse
en Hauts-de-France est sur**

ij-hdf.fr

Le site du réseau Information Jeunesse Hauts-de-France

Toute l'actualité jeunesse

**1400 fiches et 4000
organismes référencés**

Dispositifs et aides financières

**Les événements pour les
jeunes en région**

Nos publications



Toute l'Information Jeunesse
en Hauts-de-France est sur :

ij-hdf.fr

Restons connectés !

